

**ENTENTE CANADA-NUNAVUT RELATIVE À L'ENSEIGNEMENT
DU FRANÇAIS LANGUE DE LA MINORITÉ ET DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE
2009-2010 À 2012-2013**

PRÉAMBULE et PLAN D'ACTION – NUNAVUT

PRÉAMBULE

INTRODUCTION

L'enseignement du français langue de la minorité (FLM) et du français langue seconde (FLS) reçoit depuis longtemps un appui concret et officiel du gouvernement du Nunavut (GN). Cet engagement est officialisé dans la *Loi sur les langues officielles du Nunavut* qui reconnaît le français comme une des langues officielles du Nunavut, et la *Loi sur l'éducation* qui garantit les droits en matière d'éducation à la minorité francophone du Nunavut. Pour opérationnaliser cet engagement, le ministère de l'Éducation (MÉ) s'est doté d'un Bureau de l'éducation et des services en français (BESF) qui relève du sous-ministre adjoint aux opérations scolaires. En plus de l'appui pédagogique aux programmes de FLM et de FLS, le MÉ apporte une aide financière importante à la pleine réalisation d'un enseignement de qualité; toutefois, un appui supplémentaire est nécessaire pour bien réaliser ses objectifs linguistiques. Le ministère du Patrimoine canadien (PCH) accordera au Nunavut une contribution financière maximale de 4 830 524 \$ sur quatre ans, soit de 2009-2010 à 2012-2013, pour la mise en œuvre des initiatives décrites dans le plan d'action ci-joint. PCH accordera également une contribution complémentaire de 860 000 \$ sur quatre ans pour les initiatives décrites dans le plan d'action ci-joint en reconnaissance de la situation unique des territoires.

De son côté, le GN versera un montant annuel supérieur à la contribution fédérale. Le plan d'action pour les années 2009-2010 à 2012-2013, basé sur le plan d'action 2008-2009, met l'accent sur des données concrètes, objectives et mesurables, ce qui, au Nunavut, n'est pas toujours facile à fixer, surtout en raison de la faiblesse des nombres. Enfin, il convient de noter qu'aucun financement n'est prévu pour le niveau postsecondaire faute de candidats francophones ou francophiles.

CONTEXTE EN 2008-2009

La démographie du Nunavut est sans doute le facteur le plus influant sur l'enseignement des langues; en effet près de 85 % de la population est constituée d'Inuit et plus du tiers de celle-ci ne parle ni l'une ni l'autre des langues officielles du Canada. Par contre, l'usage de la langue inuit est soit en forte régression dans les collectivités plus importantes comme Iqaluit et Rankin Inlet, soit carrément menacé de disparition dans les collectivités de l'ouest du Nunavut comme Cambridge Bay et Kugluktuk. Cette situation de fait déterminera la position du MÉ dans ses entreprises de répartition des matières d'enseignement, d'élaboration de programmes, d'évaluation des acquis, et de financement des écoles et des bureaux régionaux du MÉ.

En réaction à cette particularité démographique, trois lois ont été adoptées en 2008 : la *Loi sur l'éducation*, la *Loi sur la protection de la langue inuit* et la *Loi sur les langues officielles*. Ces trois lois, tout en reconnaissant la primauté de la langue et des valeurs sociétales inuit, font néanmoins une large place au français et aux droits de la minorité francophone du Nunavut.

1. Gestion et supervision de l'enseignement du français langue de la minorité (FLM)

L'enseignement du FLM est pris en charge en grande partie par la Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN) qui est responsable : de la livraison des programmes d'études (ceux de l'Alberta), du recrutement du personnel enseignant et non enseignant, de la gestion financière de ses opérations et de certains projets d'ordre pédagogique ou organisationnel, de la sélection des ressources pédagogiques, et du choix de certains programmes d'études. La CSFN répond de sa gestion au ministre.

Un second gestionnaire de l'enseignement du FLM est le BESF. À ce titre, il vient appuyer la CSFN et assurer la liaison entre celle-ci, le GN et les autres organismes gouvernementaux comme les ministères de l'éducation des autres provinces et territoires et non gouvernementaux comme l'Association d'éducation de langue française (ACELF), la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) et son Comité tripartite, et le Protocole du Nord et de l'Ouest canadiens (PONC). De plus, le BESF assume la supervision et les coûts de la traduction de documents produits en français par le GN à l'intention de ses écoles. Enfin, le BESF est présent au niveau national.

2. Gestion et supervision de l'enseignement du français langue seconde (FLS)

En ce qui a trait à l'enseignement du FLS, la gestion du programme relève du *Qikiqtani School Operations Board*, sorte de bureau régional du MÉ. Celui-ci s'occupe notamment : du recrutement du personnel enseignant, de l'encadrement de cet enseignement, de la mise en œuvre du programme de français intensif (FI) et de son volet postintensif, de l'appui financier et pédagogique aux enseignants. Pour ce faire, le *Qikiqtani School Operations Board* a recours à l'expertise et aux ressources du BESF. Enfin, il importe de souligner que la contribution financière de PCH est importante et a un impact positif sur l'enseignement du FLS au Nunavut. Grâce à elle, le GN peut compter sur la présence d'enseignants qualifiés qui se voient confier une pleine tâche dans cette matière.

3. Les enjeux et les données de référence

a. L'enseignement du français langue de la minorité (FLM)

Présentement, l'enseignement en français est offert seulement à l'école des Trois-Soleils située dans la capitale, Iqaluit, une collectivité de près de 8 000 habitants. Selon Statistiques Canada, plus de 400 personnes ont le français comme langue maternelle, d'où un premier enjeu, celui du recrutement d'ayants droit. En effet, même si depuis la création de la CSFN en août 2004, le nombre d'élèves inscrits à l'école des Trois-Soleils n'a pas cessé d'augmenter (de 39 en 2004, à près de 55 en 2009), la proportion d'ayants droit qui devrait s'inscrire à l'école demeure faible aux dires des autorités. En corollaire, la rétention des élèves après la 9^e année pose aussi problème; ils sont peu nombreux et préfèrent fréquenter l'école anglophone, ne serait-ce que pour retrouver leurs amis et avoir l'occasion de participer à plus d'activités scolaires et parascolaires.

Un autre enjeu est lié à la construction identitaire. La dernière statistique du profil de la population étudiante fait état de 48 % des élèves inscrits à l'école des Trois-Soleils provenant de familles exogames où la langue d'usage à la maison n'est pas le français, d'où l'importance de prévoir des mécanismes de rattrapage et de récupération de la langue française dès le préscolaire. Dans cette optique, la CSFN utilise régulièrement les journées pédagogiques pour sensibiliser son personnel à cette situation et le former en conséquence.

Du côté de l'enseignement, la CSFN fait face à plusieurs défis dont : les programmes d'études, les classes à niveaux multiples et les évaluations des compétences. Un plan stratégique (<http://www.csfm.ca/>) a été élaboré et a grandement inspiré le plan d'action qui accompagne ce préambule. De son côté, le MÉ apporte sa contribution par la traduction et la publication en français de documents de base portant sur la philosophie de l'enseignement au Nunavut.

Enfin, dans le domaine de l'administration scolaire, les enjeux sont typiques de l'enseignement en région éloignée : difficulté de recruter et de retenir le personnel, accès limité aux ressources pertinentes et à la formation continue en plus de devoir composer avec des effectifs administratifs réduits du côté de la CSFN. De son côté, le MÉ lui vient en aide en appuyant la création de partenariats avec le *Qikiqtani School Operations Board* et en s'assurant que la CSFN est présente aux rencontres du Ministère. Pour tout mettre en oeuvre, la CSFN doit composer avec un personnel restreint : une directrice générale, une adjointe administrative et une conseillère pédagogique à temps partiel. Du côté de l'école des Trois-Soleils, il y a une directrice, une orthopédagogue, une aide aux élèves, 5 enseignants de la maternelle à la 9^e année, une spécialiste en langue (anglais), plus une secrétaire, une bibliothécaire et un concierge.

Les données de référence pour l'année scolaire 2008-2009 figurent dans le plan d'action lui-même.

b. L'enseignement du français langue seconde (FLS)

Depuis la mise en oeuvre du dernier protocole, l'enseignement du FLS s'est amélioré de manière continue : les enseignants recrutés possèdent les compétences requises pour le niveau d'enseignement, un appui concret provient des directions d'école et de la direction régionale, le nombre d'élèves transfuges (c'est à dire, ceux qui, d'une année à l'autre passaient du FLS à la langue inuit) diminue, des ressources et de l'équipement adaptés sont placés dans les salles de classe. Le résultat est maintenant probant, l'enseignement du FLS a désormais ses lettres de noblesse même si des enjeux importants demeurent, dont : le peu de visibilité du français dans les écoles et encore moins dans la communauté, la difficulté de trouver du personnel de suppléance et l'impact de l'adoption de deux lois visant la promotion et la protection de la langue inuit. Bien sûr, les enjeux liés au recrutement et à la rétention des élèves et du personnel enseignant, la difficulté de trouver des ressources pertinentes et l'accès limité à des activités de perfectionnement adaptées sont récurrents et non moins importants.

Cinq enseignants se partagent la tâche d'enseigner les programmes de FLS de base et de FI. Un programme de perfectionnement qui tient compte des particularités de l'enseignement du FLS au Nunavut vient appuyer leurs efforts.

Enfin, il faut revenir aux lois adoptées récemment. Elles contiennent des cibles de bilinguisation claires et contraignantes, dont celle d'obliger tous les élèves qui terminent leurs études secondaires d'être en mesure de démontrer un niveau de bilinguisme dit « fonctionnel » d'ici 2020. Le bilinguisme dont on parle ici porte principalement sur la langue inuite et l'anglais, reléguant du même coup l'enseignement du FLS au rang de troisième langue dans certaines écoles. Par contre, l'entrée en scène du programme de FI et, éventuellement d'un programme de français postintensif, est vue comme une alternative à cet état de fait. Au Nunavut, deux classes de niveau intermédiaire offrent ce programme depuis trois ans. Le conseil scolaire anglophone (*Iqaluit District Education Authority*) appuie cette initiative.

CONSULTATIONS ET COLLECTE DES DONNÉES

La préparation de ce plan d'action n'aurait pas pu se faire sans la contribution des organismes suivants :

- La CSFN avec qui le MÉ a eu de fréquentes rencontres et qui a grandement aidé en produisant son plan d'action et son plan stratégique.
- Le *Qikiqtani School Operations Board*. La directrice exécutive et les deux surintendants ont été consultés pour identifier les besoins, les problématiques et les projets de solution pour l'enseignement du FLS.
- Les directions d'école d'Iqaluit affectées à la promotion et au recrutement du personnel enseignant de même que sur l'organisation de l'enseignement comme tel.
- Les enseignants de FLS que le MÉ a rencontrés régulièrement pour discuter des diverses problématiques et de la sélection des programmes de perfectionnement et des ressources appropriées.

Les données de référence proviennent de ces rencontres multiples de même que des rapports annuels antérieurs, des recherches statistiques et des réunions des comités de direction du MÉ. Les références statistiques sont tirées soit de la base de données du MÉ, soit du Bureau de la statistique du Nunavut, soit de Statistiques Canada.

CONCLUSION

L'enseignement du français au Nunavut a connu une évolution très rapide au cours des deux derniers protocoles :

- Du côté de l'enseignement du français langue de la minorité : la création de la Commission scolaire francophone du Nunavut, la construction d'une école pour les ayants droit, l'accroissement des inscriptions d'ayants droit, le dépôt d'un plan stratégique, le programme de francisation au préscolaire, la participation à des projets de développement pédagogique avec des partenaires de l'Ouest et du Nord canadiens et d'autres regroupements voués à la promotion de l'enseignement du FLM.
- Du côté de l'enseignement du français langue seconde : le raffermissement du programme de français de base, le perfectionnement des enseignants axé sur l'enseignement du FLS, l'achat de ressources et d'équipement adaptés au contexte du Nunavut, implication directe du MÉ.

Les enjeux de l'enseignement en milieu minoritaire et de l'enseignement du français langue seconde au Nunavut sont uniques au Canada. Des approches originales et créatives, du personnel compétent et engagé et des ressources pertinentes s'articulent autour d'une vision commune : celle d'offrir à sa jeune population une éducation moderne de très grande qualité. Voilà, l'essence du plan d'action et la principale justification des investissements importants des deux paliers de gouvernement.

**Entente Canada - Nunavut relative à l'enseignement du français langue de la minorité et à l'enseignement du français langue seconde
2009-2010 à 2012-2013**

Plan d'action

OBJECTIF LINGUISTIQUE	Français langue de la minorité (FLM)				
NIVEAU	Primaire et secondaire				
DOMAINE DE RÉSULTATS	Participation des élèves				
Indicateur(s) de rendement	Cible(s) de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
Nombre d'élèves au 2e cycle du secondaire	Passer de 4 élèves admissibles en 2008-2009 à 12 élèves en 2012-2013 au second cycle du secondaire.	Années	Fédéral	Nunavut	Total
		2009-2010	25,000 \$	25,000 \$	50,000 \$
Nombre d'élèves à l'école des Trois-Soleils	Augmenter de 54 à 65 le nombre d'élèves à l'école des Trois-Soleils.	2010-2011	25,000 \$	25,000 \$	50,000 \$
		2011-2012	25,000 \$	25,000 \$	50,000 \$
		2012-2013	25,000 \$	25,000 \$	50,000 \$
<i>Sous-total - Participation des élèves</i>			100,000 \$	100,000 \$	200,000 \$
Initiatives prévues					Contributions totales annuelles prévues par initiative
Campagnes de promotion et de sensibilisation	Promouvoir l'enseignement du français langue de la minorité et informer la communauté francophone des avantages et conditions d'étude par des campagnes de publicité, des sessions d'information, des brochures, etc.				30 000 \$
Inscription d'ayants droit	Le ministère de l'Éducation du Nunavut ajuste les modalités d'inscription informatisée pour mieux identifier les ayants droit.				20 000 \$

OBJECTIF LINGUISTIQUE	Français langue de la minorité (FLM)					
NIVEAU	Primaire et secondaire					
DOMAINE DE RÉSULTATS	Offre de programmes					
Indicateur(s) de rendement (exemple)	Cible(s) de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats				
<p>Nombre de nouveaux programmes</p> <p>Nombre d'activités d'enrichissement des programmes</p>	<p>Deux nouveaux programmes vont enrichir les programmes existants en 2012-2013 : franco-nord et études sociales (par rapport à aucun nouveau programme en 2008-2009).</p> <p>Les activités d'enrichissement telles : services de la bibliothèque, appui individualisé, mentorat seront offertes au même niveau qu'en 2008-2009, selon le profil de la clientèle en 2012-2013.</p>	Années	Fédéral	Nunavut		
			Total			
		2009-2010	473,000 \$	1,222,000 \$	1,695,000 \$	
		2010-2011	473,000 \$	1,222,000 \$	1,695,000 \$	
		2011-2012	473,000 \$	1,222,000 \$	1,695,000 \$	
		2012-2013	473,000 \$	1,222,000 \$	1,695,000 \$	
		<i>Sous-total - Offre de programmes</i>		1,892,000 \$	4,888,000 \$	6,780,000 \$
Initiatives prévues				Contributions totales annuelles prévues par initiative		
Offre de nouveaux programmes	Embauche d'une personne qualifiée. Ressources adaptées sont développées pour appuyer l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes franco-nord et études sociales.			87 000 \$		
Offre de programmes et appui pédagogique	Embauche/rétention de personnel qualifié. Ressources et équipements disponibles pour appuyer l'enseignement régulier. Services d'éducateurs spécialisés et de bibliothécaire pour poursuivre l'appui individualisé, le mentorat, etc.			1 531 000 \$		
Ressources adaptées	Traduction et/ou adaptation de matériel pédagogique destiné à la salle de classe.			77 000 \$		

OBJECTIF LINGUISTIQUE	Français langue de la minorité (FLM)				
NIVEAU	Primaire et secondaire				
DOMAINE DE RÉSULTATS	Rendement des élèves				
Indicateur(s) de rendement	Cible(s) de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
<p>Nombre d'élèves diagnostiqués qui ont rattrapé leur retard</p> <p>Pourcentage de réussite au primaire</p>	<p>Le nombre d'élèves avec des difficultés langagières ou d'apprentissage sera réduit de 12 en 2008-2009 à 6 en 2012-2013 pour la même cohorte d'élèves.</p> <p>80 % des élèves de 6e auront un résultat sommatif de 65 % et plus en 2012-2013. (Note: les données de 2008-2009 ne sont pas fiables en raison du petit nombre d'élèves.)</p>	Années	Fédéral	Nunavut	Total
		2009-2010	20,000 \$	20,000 \$	40,000 \$
		2010-2011	20,000 \$	20,000 \$	40,000 \$
		2011-2012	20,000 \$	20,000 \$	40,000 \$
		2012-2013	20,000 \$	20,000 \$	40,000 \$
<i>Sous-total - Rendement des élèves</i>			80,000 \$	80,000 \$	160,000 \$
Initiatives prévues			Contributions totales annuelles prévues par initiative		
Évaluation des rendements scolaires	Élaboration d'une politique et d'instruments appropriés à l'évaluation des apprentissages et des compétences; évaluation des élèves en lecture et en écriture en 6e année avec dépistage d'élèves en difficulté dès la maternelle.		20 000 \$		
Accompagnement des élèves	Ressources et équipement pour assurer la maternelle pleine journée et les activités de rattrapage ou de retard scolaire.		20 000 \$		

OBJECTIF LINGUISTIQUE	Français langue de la minorité (FLM)				
NIVEAU	Primaire et secondaire				
DOMAINE DE RÉSULTATS	Milieus scolaires enrichis				
Indicateur(s) de rendement	Cible(s) de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
Nombre d'activités parascolaires dans la communauté Nombre d'élèves inscrits au programme de francisation Nombre d'assistants de langue appuyant l'enseignement du FLM	Le nombre d'activités parascolaires ciblant les échanges avec des élèves inuits et le renforcement d'habiletés langagières passe de 4 en 2008-2009 à 7 en 2012-2013.	Années	Fédéral	Nunavut	Total
	Faire passer de 5 à 8 le nombre d'élèves participant au programme de francisation.	2009-2010	75,000 \$	75,000 \$	150,000 \$
		2010-2011	75,000 \$	75,000 \$	150,000 \$
	Le nombre d'assistants de langue demeure stable à 1 pour l'école des Trois-Soleils.	2011-2012	75,000 \$	75,000 \$	150,000 \$
		2012-2013	75,000 \$	75,000 \$	150,000 \$
<i>Sous-total - Milieux scolaires enrichis</i>			300,000 \$	300,000 \$	600,000 \$
Initiatives prévues				Contributions totales annuelles prévues par initiative	
Animation culturelle et développement communautaire	Développer une programmation culturelle incluant des activités avec la communauté franco-nunavoise, des camps de francisation, des journées dites d'identité culturelle, l'animation à la bibliothèque et des échanges avec des élèves à l'extérieur du Nunavut.			75 000\$	
Appui aux assistants de langue	Un assistant de langue affecté à l'école des Trois-Soleils reçoit une assistance financière et logistique.			15 000 \$	
Appui à la francisation	Une partie de la tâche du conseiller pédagogique est investie en francisation avec comme mandat d'assurer la poursuite et l'expansion du programme de francisation adapté au contexte du Nunavut.			60 000 \$	

OBJECTIF LINGUISTIQUE		Français langue de la minorité (FLM)			
NIVEAU		Primaire et secondaire			
DOMAINE DE RÉSULTATS		Appui au personnel éducatif et recherche			
Indicateur(s) de rendement (exemple)		Cible(s) de rendement (exemple)		Investissements prévus par domaine de résultats	
Nombre d'activités de formation continue	Le nombre d'activités de perfectionnement demeure stable à 6 et est renouvelé d'année en année.	Années	Fédéral	Nunavut	Total
		2009-2010	179,885 \$	280,000 \$	459,885 \$
Nombre d'activités de formation spécialisées	Le nombre d'implantations de nouveaux cadres communs et/ou d'outils pédagogiques passe de 1 en 2008-2009 à 3 en 2012-2013.	2010-2011	179,885 \$	280,000 \$	459,885 \$
		2011-2012	179,885 \$	280,000 \$	459,885 \$
		2012-2013	179,885 \$	280,000 \$	459,885 \$
<i>Sous-total - Appui au personnel éducatif et recherche</i>			719,540 \$	1,120,000 \$	1,839,540 \$
Initiatives prévues				Contributions totales annuelles prévues par initiative	
Projets de développement pédagogique	La CSFN et le ministère de l'Éducation entretiennent des partenariats avec des organisations intéressées par l'enseignement du français en milieu minoritaire et investissent dans les projets de ceux-ci. La CSFN complète l'ensemble de ses projets de recherche : deuxième cycle du secondaire, maternelle et enseignement préscolaire.			179 885 \$	
Formation pour l'enseignement en milieu minoritaire	Personnel et ressources pour la diffusion des nouveaux programmes et cadres communs élaborés conjointement avec les partenaires en éducation minoritaire; cadre commun de français langue première, projet pancanadien, passeur culturel.			280 000 \$	
		Années	Fédéral	Nunavut	Total
		2009-2010	772,885 \$	1,622,000 \$	2,394,885 \$
		2010-2011	772,885 \$	1,622,000 \$	2,394,885 \$
		2011-2012	772,885 \$	1,622,000 \$	2,394,885 \$
		2012-2013	772,885 \$	1,622,000 \$	2,394,885 \$
TOTAL - PRIMAIRE ET SECONDAIRE			3,091,540 \$	6,488,000 \$	9,579,540 \$

OBJECTIF LINGUISTIQUE	Français langue seconde (FLS)				
NIVEAU	Primaire et secondaire				
DOMAINE DE RÉSULTATS	Participation des élèves				
Indicateur(s) de rendement	Cible(s) de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
Nombre d'élèves inscrits	Maintenir à 300 le nombre d'élèves inscrits aux programmes de français de base.	Années	Fédéral	Nunavut	Total
		2009-2010	12,000 \$	12,000 \$	24,000 \$
Taux de rétention des élèves entre chaque niveau d'étude	Le pourcentage moyen d'élèves passant d'un niveau à l'autre augmentera de 75 % en 2008-2009 à 85 % en 2012-2013.	2010-2011	12,000 \$	12,000 \$	24,000 \$
		2011-2012	12,000 \$	12,000 \$	24,000 \$
		2012-2013	12,000 \$	12,000 \$	24,000 \$
<i>Sous-total - Participation des élèves</i>			48,000 \$	48,000 \$	96,000 \$
Initiatives prévues				Contributions totales annuelles prévues par initiative	
Campagnes de promotion du français à l'école	Préparation (traduction ou adaptation) de documents d'information sur l'importance des programmes de français et d'appui à cet enseignement. Programmes de valorisation du français par l'utilisation de ressources et de jeux en français.			24 000 \$	
OBJECTIF LINGUISTIQUE	Français langue seconde (FLS)				
NIVEAU	Primaire et secondaire				
DOMAINE DE RÉSULTATS	Offre de programmes				
Indicateur(s) de rendement	Cible(s) de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
Nombre d'écoles offrant le programme de français de base	Maintenir à 4 le nombre d'écoles anglophones offrant le programme de français de base.	Années	Fédéral	Nunavut	Total
		2009-2010	556,859 \$	78,800 \$	635,659 \$
Nombre de programmes de français enrichis	Maintenir le programme de français enrichi, soit le français intensif, et ajouter un programme de français postintensif d'ici 2012-2013.	2010-2011	556,859 \$	78,800 \$	635,659 \$
		2011-2012	556,859 \$	78,800 \$	635,659 \$
		2012-2013	556,859 \$	78,800 \$	635,659 \$
<i>Sous-total - Offre de programmes</i>			2,227,436 \$	315,200 \$	2,542,636 \$

Initiatives prévues		Contributions totales annuelles prévues par initiative			
Offre de programmes réguliers et enrichis	Appui à l'enseignement régulier, services de conseiller pédagogique, d'éducateurs spécialisés pour appuyer la mise en oeuvre des programmes de français de base y compris le programme de français intensif et l'ajout du programme de français postintensif.	635 659 \$ Inclut un montant de 215 000 \$ accordé en reconnaissance de la situation unique des territoires (art. 4.5.2 de l'entente)			
OBJECTIF LINGUISTIQUE	Français langue seconde (FLS)				
NIVEAU	Primaire et secondaire				
DOMAINE DE RÉSULTATS	Rendement des élèves				
Indicateur(s) de rendement	Cible(s) de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
Pourcentage de réussite à la fin du primaire	Les élèves auront atteint un pourcentage moyen de 70 % à la fin de la 6e année; aucune donnée disponible en 2008-2009.	Années	Fédéral	Nunavut	Total
		2009-2010	20,000 \$	24,000 \$	44,000 \$
		2010-2011	20,000 \$	24,000 \$	44,000 \$
		2011-2012	20,000 \$	24,000 \$	44,000 \$
		2012-2013	20,000 \$	24,000 \$	44,000 \$
<i>Sous-total - Offre de programmes</i>			80,000 \$	96,000 \$	176,000 \$
Initiatives prévues		Contributions totales annuelles prévues par initiative			
Évaluation des rendements scolaires	Personnel et ressources pour établir et implanter un test standard pour les deux écoles offrant le programme de FLS au primaire.	44 000 \$			

OBJECTIF LINGUISTIQUE	Français langue seconde (FLS)				
NIVEAU	Primaire et secondaire				
DOMAINE DE RÉSULTATS	Milieus scolaires enrichis				
Indicateur(s) de rendement	Cible(s) de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
Nombre d'échanges linguistiques Nombre d'assistants de langue	Assurer au moins un échange linguistique par année avec des élèves francophones de l'extérieur du Nunavut comme c'était le cas en 2008-2009. Maintenir à 2 le nombre d'assistants de langue.	Années	Fédéral	Nunavut	Total
		2009-2010	44,800 \$	130,000 \$	174,800 \$
		2010-2011	44,800 \$	130,000 \$	174,800 \$
		2011-2012	44,800 \$	130,000 \$	174,800 \$
		2012-2013	44,800 \$	130,000 \$	174,800 \$
<i>Sous-total - Milieux scolaires enrichis</i>			179,200 \$	520,000 \$	699,200 \$
Initiatives prévues				Contributions totales annuelles prévues par initiative	
Appui aux assistants de langue	Supplément d'aide au programme des assistants de langue et achat de ressources.			30 000 \$	
Appui aux enseignants	Personnel et ressources pour appuyer l'enseignement du FLS et le français intensif.			109 800 \$	
Animation culturelle et valorisation du français	Appuyer les écoles dans leurs démarches d'organisation d'activités culturelles, d'échanges avec des écoles francophones.			35 000 \$	
OBJECTIF LINGUISTIQUE	Français langue seconde (FLS)				
NIVEAU	Primaire et secondaire				
DOMAINE DE RÉSULTATS	Appui au personnel éducatif et recherche				
Indicateur(s) de rendement	Cible(s) de rendement	Investissements prévus par domaine de résultats			
Nombre d'écoles dont le personnel a bénéficié d'activités de formation continue et de perfectionnement en FLS Taux de postes vacants et de rétention du personnel éducatif	Maintenir à 4 le nombre d'écoles qui ont bénéficié d'activités de perfectionnement en FLS. Faire passer de 60 % à 75 % la proportion des enseignants qui renouvellent leur contrat pour deux ans et plus.	Années	Fédéral	Nunavut	Total
		2009-2010	16,087 \$	6,000 \$	22,087 \$
		2010-2011	16,087 \$	6,000 \$	22,087 \$
		2011-2012	16,087 \$	6,000 \$	22,087 \$
		2012-2013	16,087 \$	6,000 \$	22,087 \$

<i>Sous-total - Appui au personnel éducatif et recherche</i>		64,348 \$	24,000 \$	88,348 \$	
Initiatives prévues		Contributions totales annuelles prévues par initiative			
Perfectionnement des enseignants	Chaque année, en février, le ministère de l'Éducation offre des sessions de perfectionnement à tout le personnel enseignant. Le BESF prévoit des activités supplémentaires telles : formation en français intensif et postintensif, méthode d'enseignement gestuelle (AIM), voyages d'observation d'autres classes similaires à l'extérieur du Nunavut. De plus, le Ministère vient appuyer les enseignants dans leurs demandes de participation à des organisations spécialisées dans l'enseignement du FLS.	22 087 \$			
		Années	Fédéral	Nunavut	Total
		2009-2010	649,746 \$	250,800 \$	900,546 \$
		2010-2011	649,746 \$	250,800 \$	900,546 \$
		2011-2012	649,746 \$	250,800 \$	900,546 \$
		2012-2013	649,746 \$	250,800 \$	900,546 \$
TOTAL - PRIMAIRE ET SECONDAIRE			2,598,984 \$	1,003,200 \$	3,602,184 \$